

La notion de « banque de paiements »

Posté le : 13 septembre 2009 11:40 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile
 Catégorie: Concepts fondamentaux, Analyse sectorielle

Parmi les réformes demandées depuis longtemps par des économistes de renom qui ont fait le lien entre récession et système bancaire, on trouve la création de véritables banques de paiements, sociétés de services et non de crédits, gérant des dépôts comme des dépôts inaliénables et non comme des prêts plus ou moins occultes à la banque.

La première raison est morale : forcer les citoyens captifs à utiliser une banque pour effectuer des paiements, recevoir des salaires, des recettes, des honoraires, sans leur dire expressément qu'en fait les dépôts sont des prêts à la banque qui en fera ce que bon lui semble, alors qu'ils peuvent ne pas avoir envie de prêter et qu'on ne leur demande pas leur avis, est un piège indigne contraire à l'esprit des contrats et à la règle démocratique. Si un particulier ou une entreprise veut prêter de l'argent, ils doivent pouvoir le faire explicitement et non implicitement en déposant de l'argent en banque.

La seconde est économique : le dépôt étant en vérité un prêt ; lorsqu'une banque est en difficulté les dépôts sont menacés. Il en résulte, depuis l'origine de la banque, des paniques incontrôlables qui provoquent des crises de liquidité dans tout le système bancaire et des faillites en chaîne. Pour éviter cette menace il suffit de rendre sa véritable nature au dépôt : l'argent n'est pas celui de la banque. Elle n'a pas à l'utiliser pour son compte. En cas de crise, aucune ruée sur les comptes bancaires n'est plus à craindre.

L'actualité récente a montré la nocivité de ces paniques qui ont mis par terre par exemple Northern Rock au Royaume uni et une vingtaine de banques aux États-Unis en attendant mieux. Pour parer le risque de panique les autorités sont obligées soit, comme aux États unis, avec le FDIC, de garantir les dépôts de façon fort coûteuse, soit comme en Europe de renflouer toutes les banques menacées pour éviter la spoliation du déposant. Comme la masse des dépôts est considérable, les sommes à engager sont effroyables. Les banques centrales, inventées pour pallier ce genre de difficultés, n'y sont jamais parvenu. A chaque fois ce sont les états qui ont du prendre le relais.

Si les dépôts étaient gérés par des banques de paiements rien de tel ne surviendrait. Les salariés recevraient leurs rémunérations sans crainte, les commerçants leurs recettes, les retraités leurs pensions. En situation de crise on ferait ainsi diminuer l'angoisse générale de plusieurs magnitudes. Les banques ne pourraient pas couvrir leurs erreurs avec les dépôts ni les utiliser par exemple pour spéculer pour compte propre. Les deux affaires de la Société générale et des Caisses d'épargne ont démontré le caractère pour le moins choquant de banques dévoyant l'épargne liquide de tout petits épargnants pour se livrer à des opérations ultra risquées sur les marchés spéculatifs. Procédé choquant mais actuellement absolument légal !

Comment marcherait le système de crédit dans une telle configuration ? Les banques seraient obligées de travailler soit avec leur capital soit avec des ressources empruntées. Selon leur préférence pour la liquidité ou leur goût du risque, les épargnants qui désireraient faire travailler leur épargne souscriraient les formules de prêts aux banques ou aux entreprises qui les intéressent. La séparation des banques d'affaires et des banques de crédit permettrait de clarifier le risque pris selon les formules.

Les banques ne pourront plus compter sur le retour sous forme de dépôt dans leurs comptes des prêts qu'elles octroient pour alimenter leur trésorerie. Elles passeront par des marchés financiers à court, moyen et long terme qui peuvent être régulés et surveillés. On veillera à ce qu'aucune banque ne devienne un moloch « too big to fail ».

Bien sûr une partie de la masse monétaire stagnera dans les comptes de dépôts. Il y a débat pour savoir si elle sera réellement supérieure à celle qui est actuellement thésaurisée. D'ores et déjà la majorité des agents économiques ne laisse pas ses liquidités oisives. Le fait d'avoir à souscrire explicitement une formule de placement n'est pas un vrai frein surtout avec l'extension d'internet qui rend le coût de telles opérations extrêmement bas.

Bien sûr les banques de paiements feront explicitement payer leurs services. Mais il vaut mieux un service payé clairement qu'une fausse gratuité qui est en fait un cadeau incontrôlable aux banques. Et tout le monde voit bien que les grosses banques de dépôts taxent pratiquement toutes les opérations bancaires : toutes sauf le chèque qui est de moins en moins utilisé !

Bien sûr il faudra mieux rémunérer la ressource des banques qui ne sera plus captive et devra donc être attirée.

Mais les avantages sont clairs :

C'est la fin de la « banque universelle » qui voit des banques de dépôts énormes et oligopolistiques truster une part excessive de la gestion de l'argent et faire remonter vers leurs dirigeants une part démesurée du revenu national. Chaque banque de crédits est sur un pied d'égalité avec les autres. La taille du réseau d'agences ne joue plus. Il devient facile d'éviter la constitution de molochs incontrôlables qui font peser un risque systémique sur la collectivité.

C'est le retour à la faillite bancaire. Si une banque prend trop de risques par rapport à son capital, elle fera faillite et avec elle ses actionnaires et ses prêteurs. Elle n'aura pas à être systématiquement sauvée.

Car les crises bancaires continueront à se produire. Tout prêt est une aventure et le cycle des investissements et des crédits n'a aucune raison de cesser. Mais les emballements seront tout de même plus contraints que dans un système où les prêts ouvrent de nouveaux dépôts et sans médiation externe alimentent de nouveaux prêts.

Le marché interbancaire sera profondément modifié. Le rôle de la banque centrale sera d'assurer la liquidité des marchés en cas de crise financière comme maintenant. Mais il sera beaucoup plus facile de contrôler le bilan des banques pour prévenir les emballements et l'action sera bien plus efficace : les banques face à une défiance de l'épargnant n'auront que la banque centrale comme solution !

La création de banques de paiements et la restructuration du système bancaire en strates spécialisées et clairement identifiées (banques de crédits, banques d'affaire, gestion de fortune, courtiers) serait la manière de sortir de la crise actuelle la tête haute avec un système financier rénové et remis à sa vraie place.

On ne doit pas céder à la tentation de ne rien toucher et de se mettre la tête dans le sable. La dictature de l'existant doit être vaincue en s'aidant du levier de la crise. Evidemment, il faut réfléchir un peu plutôt que de s'agiter bêtement autour des bonus et des normes comptables.

Mais bon !

